



# Devenir moniteur/trice de motocycle

## *Conditions pour suivre les modules A :*

- Permis de conduire au format carte de crédit avec mention Moniteur de conduite cat. B (code 201)
- Posséder le permis de conduite catégorie A sans restrictions
- Réussite du test d'évaluation des compétences de conduite selon les prescriptions de l'ASMC. Les dates figurent sur le site de l'ASMC.

### **Renseignements et inscription:**

Association Suisse des Moniteurs de Conduite ASMC

[www.fahrlehrerverband.ch](http://www.fahrlehrerverband.ch)

Tél. : 031 812 20 10

E-mail : [sekretariat@fahrlehrerverband.ch](mailto:sekretariat@fahrlehrerverband.ch)

**Coût : Fr. 590.-**

## *Procédure à suivre :*

1. Suivre et réussir les modules pour la catégorie A au sein de la FRE selon le planning de l'école.

**Coût : Fr. 6'980.-.**

2. Passer l'examen professionnel de moniteur/monitrice de conduite de motocycle auprès de la CAQ.

**Coût : Fr. 2'800.-** y compris le brevet et la taxe d'inscription au registre, (sous réserve de modifications).

3. Le candidat qui échoue à cet examen est autorisé à le repasser deux fois au maximum.